



Assemblée communale ordinaire du 24 avril 2012

► Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2011 (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture ou sur le site internet*).
2. Comptes du Foyer St-Joseph 2011
 - a. présentation
 - b. rapport de la commission financière
 - c. approbation
3. Comptes communaux 2011
 - a. comptes de fonctionnement
 - b. comptes d'investissement
 - c. rapport de la commission financière
 - d. approbation
4. Divers

Présidence M. Jean-Marc Piguet, Syndic

Membres présents 47 personnes

Scrutateurs Table 1 : Nicolas Chollet
Table 2 : Jean-José Ruffieux (y compris table du Conseil communal)

Mardi 24 avril 2012, 20h00

En préambule de cette assemblée communale, M. Jean-Marc Piguet, Syndic, formule les salutations d'usage aux citoyennes et citoyens.

M. le Syndic informe l'assemblée que la secrétaire-caissière, Carole Vulliamy sera remplacée dès le 1^{er} mai 2012 par Aurélie Grandjean pour la fonction de secrétaire communale et par M. Thierry Gendre dès le 1^{er} juillet 2012 pour la fonction de caissier communal.

L'assemblée communale a été valablement convoquée par le bulletin communal *Les Quatre font la Une*, distribué en tout-ménage officiel, par avis aux piliers publics des quatre villages de la Commune de Sâles et dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg* N° 15 du 13 avril 2012.

M. le Syndic prie les personnes qui ne sont pas citoyennes et citoyens de Sâles de ne pas voter. Il rappelle également que la loi sur l'exercice des droits politiques et son règlement d'application prévoient qu'il faut avoir déposé ses papiers depuis cinq jours pour pouvoir voter dans la nouvelle commune.

M. Jean-Marc Piguet invite les personnes qui désirent le bulletin secret à en faire la demande avant chaque vote.

► 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2011

Comme indiqué dans l'ordre du jour de la convocation à la présente assemblée communale, le procès-verbal de la dernière assemblée ne sera pas lu. Il était à disposition au bureau communal et sur notre site Internet ; un résumé a paru dans le bulletin communal *Les 4 font la Une*.

Ouverture à la discussion

Georges Donzallaz : sous les comptes d'investissement 9. Finances et impôts pourquoi le montant est de CHF 400'000.- pour la vente de parcelles prévues à la Joretta en zone artisanale, alors que j'avais proposé d'augmenter le prix de vente du terrain ?



Vincent Ruffieux : ce montant est une estimation.

Jean-Marc Piquet : cette question ne concerne pas l'approbation du PV qui consiste à valider si la rédaction de celui-ci reflète les débats de l'assemblée.

Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

► **2. Comptes du Foyer St-Joseph 2011**

Présentation

La parole est donnée à la présidente du Foyer, Mme Marie-Claude Descloux pour la présentation des comptes 2011 du Foyer St-Joseph qui se soldent par un léger bénéfice de CHF 143.41 après amortissements extraordinaires et provisions.

Rapport de la commission financière

M. Jacques Pasquier, président, procède à la lecture du rapport de la commission financière et conclut en proposant à l'assemblée d'approuver les comptes 2011 du Foyer St-Joseph tels qu'ils ont été présentés.

Ouverture à la discussion

Aucune remarque

Approbation

Les comptes 2011 du Foyer St-Joseph sont approuvés, à main levée, à l'unanimité.

► **3. Comptes communaux 2011**

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

M. le Syndic passe en revue les différents comptes de fonctionnement et apporte les commentaires principaux suivants :

0. Administration

Charges CHF 448'184.-

Produits CHF 102'490.-

Assemblées, Conseil communal : jetons du Conseil communal CHF 700.- de moins qu'au budget 2011.

Le tarif en vigueur pour la période législative 2006-2011 est le suivant :

- Jetons de présence CHF 75.-/séance
- Vacation CHF 30.-/heure

Administration générale : Carole Vulliamy a été partiellement en arrêt maladie, ce qui a été en partie compensé par les allocations perte de gains.

L'augmentation des produits est due essentiellement par un solde de remboursement d'assurance.

1. Ordre public

Charges CHF 65'707.-

Produits CHF 55'048.-

Protection juridique : aucune charge cette année. Les charges consistent en factures que nous recevons pour les pupilles dont les ressources ne permettent pas de payer les frais de leur tuteur. Ces frais peuvent être refacturés par la commune le jour où les pupilles reviennent à meilleure fortune.

Police du feu : second exercice du CSPI avec comptes équilibrés. Produit supplémentaire de CHF 1'500.- de l'ECAB (subvention) pour le cours de formation d'expert communal en protection incendie de Christian Savary.

Militaire : CHF 3'480.- participation au stand de tir.

Protection civile : En charges CHF 7'978.- le versement à la PC intercommunale ; en produits CHF 350.- les locations de l'abri PC de Romanens.

Protection de la population : Rien en 2011 ; premiers frais pour l'ORCOC en 2012.



2. Enseignement et formation

Charges CHF 1'541'382.-

Produits CHF 89'179.-

École enfantine : CHF 115'259.- participation aux dépenses cantonales (charges liées).

Cycle scolaire obligatoire : participation aux dépenses cantonales et de district (charges liées) CHF 770'000.-, Activités et fournitures scolaires CHF 42'000.-.

Écoles spécialisées : CHF 244'511.- contribution pour les classes de développement, logopédie et psychologie (charges liées).

Formation professionnelle : CHF 33'565.- participation aux dépenses cantonales et bourses scolaires.

Administration et bâtiments scolaires : commission scolaire, charges de chauffage, entretien et amortissements des bâtiments scolaires.

Des travaux d'entretien et rénovation des bâtiments scolaires ont été effectués pour un montant global de CHF 44'000.-. Les recettes sont constituées essentiellement des loyers des appartements des écoles.

3. Culte, culture et loisirs

Charges CHF 133'063.-

Produits CHF 6'520.-

Culture : CHF 38'328.- participation au Conservatoire liée au nombre d'élèves de la commune et dons aux sociétés.

Sport, piscine, centre sportif : conciergerie, frais de fonctionnement et d'entretien.

Autres loisirs : CHF 6'485.- bibliothèque, passeports vacances.

4. Santé

Charges CHF 479'182.-

Produits CHF 20'851.-

Santé : il est constitué essentiellement de charges liées c'est-à-dire des participations de la commune à des dépenses cantonales facturées selon une clé de répartition.

Hôpitaux : il s'agit des frais d'investissement de l'Hôpital de la Gruyère, les frais de fonctionnement étant pris en charge par le Canton, pour CHF 45'126.- et un montant de CHF 14'607.- concerne la part aux ambulances du district.

Homes : CHF 268'067.- contribution de la commune pour les citoyens résidant dans les homes (St-Joseph et autres).

Soins ambulatoires : CHF 129'622.- soins à domicile, puériculture (uniquement charges liées).

Prophylaxie : CHF 0.- lutte contre les poux.

Service médical des écoles : service dentaire scolaire (remboursé) et subventions aux soins dentaires selon le règlement communal.

5. Affaires sociales

Charges CHF 455'042.-

Produits CHF 181.-

Accueil de la petite enfance : CHF 11'664.- les dépenses relatives à la petite enfance sont proportionnelles au nombre d'enfants de la commune confiés à ces structures d'accueil.

Invalidité : CHF 290'814.- charges liées cantonales, plus basses que prévues.

Homes : CHF 141.41 bénéfice du Foyer St-Joseph non porté dans les comptes de la commune.

Assistance : charges liées cantonales et régionales, concerne essentiellement la participation de la commune aux Services sociaux de la Gruyère pour CHF 113'347.-, le Fonds cantonal pour l'emploi pour CHF 20'880.- et les primes assurances maladies pour indigents pour CHF 318.25 cette année.



6. Transports et communications

Charges CHF 361'070.-

Produits CHF 94'395.-

Les frais liés au déneigement se montent à CHF 25'181.- pour un budget prévu de CHF 60'000.-. L'entretien des routes a coûté CHF 31'190.- et l'éclairage public ainsi que la signalisation routière CHF 22'986.-. Frais de l'éclairage public (consommation) CHF 10'052.-.

Imputations internes de l'amortissement : amortissements obligatoires pour près de CHF 89'000.-.

Produits : imputations internes pour utilisation de l'employé de l'édilité dans d'autres dicastères.

7. Environnement

Charges CHF 656'332.-

Produits CHF 570'937.-

Conformément à la loi, les recettes doivent couvrir les dépenses pour l'approvisionnement en eau, la protection des eaux et les ordures ménagères. En cas de bénéfice, celui-ci est attribué à la réserve.

Approvisionnement en eau : achat et vente d'eau, entretien du réseau et des compteurs.

Protection des eaux : charges : frais de l'AIMPGPS (station d'épuration), entretien du réseau d'épuration

produits : taxes d'épuration

Ordures ménagères : De manière générale, on constate une stabilisation des déchets (urbains et déchetterie). Le déchetage des branches pour CHF 11'070.- augmente le poste des charges. Le taux de couverture par les taxes est de 88.2%, soit tout à fait dans la légalité.

Aménagement du territoire : essentiellement honoraires d'urbanistes de CHF 30'045.- et participation à l'ARG pour CHF 39'317.-.

8. Economie

Charges CHF 44'628.-

Produits CHF 62'452.-

Agriculture : effet des ventes de terrain à Romanens : paiement et remboursement des diminutions aires agricoles.

Forêts : la part au bénéfice 2011 du Triage forestier est meilleure que planifiée, avec un montant de CHF 20'742.-.

Tourisme : CHF 3'995.- cotisation ATG (Association Touristique de la Gruyère)

Scierie : Charges : frais de conciergerie, taxes, assurances, ECAB...

Produits : location encaissée de septembre à décembre 2011 pour CHF 5'800.-

9. Finances et impôts

Charges CHF 831'488.-

Produits CHF 4'020'541.-

Les recettes proviennent principalement de l'impôt et plus particulièrement celui des personnes physiques.

Personnes physiques : CHF 2'415'539.-, dont CHF 34'335.- de l'impôt sur les prestations en capital.

Personnes morales : CHF 208'413.-

Contribution immobilière : CHF 162'163.-

Impôts sur les véhicules : CHF 127'185.-

Solde = divers impôts (gains immobiliers, mutations, successions, donations, etc.)

Péréquation : Nouveau poste suite à l'introduction de la péréquation intercommunale.

Gérance fortunes et dettes : charges : Intérêts et amortissements obligatoires pour CHF 174'487.- et charges et entretiens des immeubles de la commune pour CHF 91'017.-

produits : imputations internes des intérêts et amortissements pour CHF 207'206.-, loyers et charges des immeubles pour CHF 258'456.- et parchets communaux pour CHF 64'387.-



Postes non ventilables : **charges** : achat d'équipement pour la scierie de Maules (tables, chaises et vaisselle) pour CHF 23'580.-, amortissements supplémentaires de CHF 23'995.80 et attribution à la réserve de CHF 500'000.-
produits : recette extraordinaire pour la 2^{ème} année d'école enfantine de CHF 52'368.-

Pour conclure, les comptes de fonctionnement 2011 bouclent avec un bénéfice comptable de CHF 6'516.-.

REPARTITION DU BENEFICE 2011

Bénéfice 2011	530'511.78
Total bénéfice	530'511.78

Amortissements extraordinaires

Avance de fonds au Service social	10'930.60
Terrain à bâtir « Haut-des-Roches »	5'192.85
Robidog	7'872.35
	23'995.80

Attribution aux réserves

Réserve pour investissements futurs	500'000.00
	500'000.00

Bénéfice 2011	6'515.98
----------------------	-----------------

Rapport de la commission financière

M. Jacques Pasquier procède à la lecture du rapport de la commission financière et propose à l'assemblée d'approuver les comptes de fonctionnement 2011 tels qu'ils ont été présentés.

Ouverture à la discussion

Aucune remarque

Approbation

Les membres du Conseil communal s'abstiennent lors de ce vote. Les comptes de fonctionnement 2011 sont approuvés à raison de 38 oui et 9 abstentions (table du Conseil).

COMPTES D'INVESTISSEMENT 2011

0. Administration

Administration générale : Transformation de l'ancienne poste et du local du feu pour la nouvelle administration communale pour CHF 186'049.-. Le dépassement du crédit de CHF 6'049.- (auquel il faudra ajouter CHF 8'800.-, le décompte final étant en cours pour 2012) est dû à certains choix faits par le Conseil communal en cours de travaux, comme l'encadrement de la porte du côté de la route de la Rosaire, le faux plafond dans la salle du Conseil, un réseau électrique plus étendu, un tapis de meilleure qualité, qui n'avaient pas été prévus.

3. Culte, culture et loisirs

Sport, piscine, centre sportif : CHF 15'788.-, crédit d'étude de la salle polyvalente en cours.

6. Transports et communications

Routes communales : entretien annuel des routes pour CHF 118'035.-

7. Environnement

Approvisionnement en eau : CHF 10'795.- de taxes de raccordements pour l'adduction d'eau à Romanens lors de la vente de terrains.

Protection des eaux : CHF 182'612.- de taxes de raccordement pour les eaux usées lors de la vente de terrain ou de changement en terrain à construire (Le Revers).



Cimetière : CHF 4'000.- de taxes d'entrée et de concession, montant plus important car plus de décès en 2011.
VDSL : CHF 132'994.- solde de l'investissement du VDSL et frais du SIT pour CHF 8'000.-

8. Economie

Scierie communale : CHF 354'948.- de frais pour la transformation de la scierie de Maules, solde et décompte final en 2012.

9. Finances et impôts

Solde de l'aménagement quartier Haut-des-Roches à Romanens, CHF 5'193.-.

Les comptes d'investissement 2011 se soldent avec un excédent de charge de CHF 631'095.-.

Rapport de la commission financière

M. Jacques Pasquier procède à la lecture du rapport de la commission financière relatif aux comptes d'investissement 2011 et le propose à l'approbation de l'assemblée.

Ouverture à la discussion

Aucune remarque

Approbation

Les membres du Conseil communal s'abstiennent lors de ce vote. Les comptes d'investissements 2011 sont approuvés à raison de 38 oui et 9 abstentions (table du Conseil).

► 4. Divers

Déchetterie

Suite à un problème de santé, M. Louis Guillet ne peut plus assurer son poste d'employé pour la déchetterie communale. Etant donné que notre employé communal Gabriel Pasquier est déjà surchargé, le Conseil communal propose de chercher un nouveau collaborateur pour le poste de responsable de la déchetterie. Un tout-ménage va suivre.

Projet de salle polyvalente

Après la présentation publique des projets du concours le 2 mars 2012, la commission de bâtisse s'est remise au travail avec le bureau d'architecture lauréat, Alexandre Clerc à Fribourg. Le but étant d'adapter le projet aux besoins des sociétés et de la commune, ainsi que de définir le budget le plus réaliste possible.

Les travaux d'adaptation sont en cours et nous tenons déjà à relever le dynamisme et l'engagement de l'architecte. Il est à notre écoute et propose des solutions rationnelles et économiques.

Le projet sera présenté lors de l'assemblée extraordinaire du 3 juillet 2012.

Le calendrier prévoit un début des travaux en mars 2013 pour une fin des travaux au printemps 2014, à temps pour le giron des Musiques à Sâles en mai 2014 !

Remerciements

Le Conseil communal tient à remercier plusieurs personnes pour leur engagement durant ces dernières années.

M. le Syndic remercie Mme Carole Vulliamy, engagée le 1^{er} mai 2004 comme secrétaire communale, elle a repris en plus la caisse au 1^{er} mars 2005. Cela fait donc huit ans, à quelques jours près, que Mme Vulliamy œuvre à la bonne conduite de la commune. Mme Vulliamy s'est lancée dans un nouveau défi et quittera l'administration le 30 avril 2012.

M. le Syndic remercie Catherine et Christian Sauterel les tenanciers du restaurant de la Couronne qui nous régalaient avec leur cuisine depuis le 1^{er} mai 1992, soit depuis 20 ans.



La parole est donnée à l'assemblée

Sébastien Frossard : Pouvez-vous me rappeler en quoi consiste l'ORCOC

Christian Savary : l'ORCOC (Organe communal de conduite) assure la conduite des événements extraordinaires tels que catastrophes naturels. Les tâches de l'ORCOC couvrent trois domaines :

- 1) l'analyse des risques dans la région
- 2) la préparation, l'établissement des plans d'engagement, formation et exercices
- 3) l'engagement et la coordination pour la remise en état

Pour le bassin de la Sionge, une entente intercommunale regroupe les communes de Sâles, Vuadens et Vaulruz. L'ORCOC est composé d'un chef, M. Jean-Luc Thomas à Vuadens, d'un remplaçant du chef, M. Christian Savary, d'un représentant du CSPI Vuadens et du CSPI Sâles-Vaulruz, d'un représentant de la PC du bassin de la Sionge, d'un représentant des services techniques des communes, d'un membre des samaritains, d'un membre d'un corps de police.

Georges Donzallaz : le village de Sâles est préterité pour les parchets communaux car les projets tels que la nouvelle déchetterie et la salle polyvalente sont prévus sur le village de Sâles et ceux-ci diminuent la surface des parchets communaux. Il faudrait réviser la convention de fusion pour répartir cette perte sur les autres villages.

Jean-Marc Piguet : dans la convention de fusion il est indiqué que les parchets doivent rester dans les villages.

Jean-Claude Baconnier : j'habite à côté de l'entreprise Bumotec à Sâles. Ce matin il y a eu un accrochage avec la voiture d'un employé de Bumotec et la voiture de Mme Roeske. Il y a un gros problème de parcage et de visibilité.

Jean-Marc Piguet : en effet, l'entreprise Bumotec manque sérieusement de terrain et songe même à en trouver ailleurs. Nous allons prendre contact avec M. Ballif afin de trouver une solution pour le parcage des véhicules de ses employés.

La parole n'étant plus demandée, M. le Syndic clôt cette assemblée communale à 21h00 et invite les personnes présentes à partager le traditionnel verre de l'amitié.

Au nom du Conseil communal

La secrétaire adjointe



Le Syndic